

CC de la Plaine d'Estrées (Siren : 246000897)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique Communauté de communes (CC)	
Commune siège	Estrées-Saint-Denis
Arrondissement	Compiègne
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/06/1997
Date d'effet	09/06/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local	
Nom du président	Mme Sophie MERCIER	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue de la Plaine
Distribution spéciale	BP 15
Code postal - Ville	60190 ESTREES SAINT DENIS
Téléphone 03 44 41 31 43	
Fax	03 44 41 28 56
Courriel	ccpestrees@wanadoo.fr
Site internet	cc-plaine-estrees.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée 18 634

Densité moyenne

111,74

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Arsy (216000240)	813
60	Avrigny (216000356)	397
60	Bailleul-le-Soc (216000398)	655
60	Blincourt (216000786)	121
60	Canly (216001248)	767
60	Chevrières (216001487)	2 071
60	Choisy-la-Victoire (216001511)	244
60	Épineuse (216002089)	280
60	Estrées-Saint-Denis (216002212)	3 778
60	Francières (216002527)	563
60	Grandfresnoy (216002816)	1 863
60	Hémévillers (216003053)	472
60	Houdancourt (216003152)	675
60	Le Fayel (216002279)	236
60	Longueil-Sainte-Marie (216003665)	2 056
60	Montmartin (216004192)	286
60	Moyvillers (216004366)	703
60	Remy (216005256)	2 014
60	Rivecourt (216005348)	640

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Compétence au 1er janvier 2021 : Eau potable dans les conditions prévues aux articles L.2224-7 et L.2224-7-1 du CGCT. Animation des aires d'alimentation de captage.

- Assainissement collectif

Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L2224-8

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte des déchets ménagers, assimilés et encombrants

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI: Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

- Autres actions environnementales

Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : participation éventuelle aux études réalisées en coordination avec les territoires et groupements voisins + élaboration, mise en oeuvre et révision du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau + création, mise en place, animation et suivi d'un PCAET + gestion et soutien aux actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre + gestion et soutien aux actions en faveur de la réduction des consommations énergétiques finales + contribution à la transition énergétique et écologique : développement des énergies renouvelables, des solutions de séquestration carbone et réponse aux appels à projets concernant les territoires en transition.

Sanitaires et social

- Action sociale

Opérations d'intérêt communautaire en matière d'accueil de la petite enfance Toute autre action ou opération en matière sociale d'intérêt communautaire

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, ***Routionstique/épeloppement/épeloppement/épeloppement/épeloppement/épeloppement/épeloppement/épeloppement du commerce, de l'artisanat et des activités de service et promotion du territoire de la Communauté de communes et prospection pour l'accueil d'entreprises nouvelles

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de loisirs, sportifs ou culturels, d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Suivi de la Charte du Pays Compiègnois. Coordination des actions et des financements, pour l'application des politiques élaborées dans le cadre du Pays Compiègnois et développées par les communes membres ; Elaboration, suivi, bilan et révision du SCOT. Les communes continuent à élaborer et à gérer leur document d'urbanisme (carte communale, PLU ...) de façon indépendante tout en prenant en compte les orientations du SCOT

- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale : élaboration, suivi, bilan et révision du PLUi

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de nouvelles zones d'aménagemnt concerté d'intérêt communautaire

- Transport scolaire

Gestion des transports des élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires vers le CAPE, dans le cadre de l'activité scolaire d'apprentissage à la natation.

- Organisation des transports non urbains

Etude et mise en oeuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics et privés à l'échelle de la communauté et/ou dans le cadre des actions interterritoires ; Elaboration d'un Plan de Mobilité Rurale ; Actions permettant de répondre aux besoins croissants de mobilité liés à l'accès aux zones économiques et logistiques, de structurer le territoire et améliorer son attractivité et son accessibilité, de développer des offres nouvelles en matière de mobilité pour répondre aux enjeux liés au développement durable et notamment la mise en avant des modes actifs, de proposer une alternative pertinente à l'usage prédominant de la voiture individuelle et optimiser son utilisation (co-voiture)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement, entretien et gestion de la voirie d'intérêt communautaire; Entretien de la voirie communale par globalisation des travaux de gravillonage, marquage au sol et fauchage de la voirie communale, par tranches tournantes, selon une méthodologie et des critères de sélection de la voirie concernée décidés annuellement par l'assemblée

délibérante, et devant concerner au moins la moitié des communes membres.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme Instauration de la taxe de séjour

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration d'un programme local de l'habitat (PLH) (intégré au PLU intercommunal). Accompagnement des opérations communales de toute nature dans le domaine du logement notamment les lotissements et le développement du parc locatif public ou privé. Adhésion de la CC Plaine d'Estrées aux organismes compétents en matière d'information sur le logement (ANAH, ADIL,...)

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Soutien de tous les types d'interventions en matière d'amélioration de l'Habitat

Infrastructures

- Pistes cyclables

Aménagement et entretien des pistes cyclables d'intérêt communautaire.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Mise en place et suivi du projet de territoire du bassin Compiègnois Mise en place et suivi du projet de charte du Pays Compiègnois

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS Contribution au budget du SDIS
- NTIC (Internet, câble...)

Etude, coordination et suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur le territoire de la communauté de communes. Etude de l'établissement des réseaux de communication électroniques inclus l'élaboration, la mise en oeuvre, la gestion et la mutualisation d'un SIG relatif à ces réseaux. Services publics des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du CGCT notamment : établissement, mise à disposition et exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques ainsi que toutes opérations qui y sont liées. Fournitures des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SM des transports collectifs de l'Oise (200006039)	SM ouvert	751 932
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	790 265
02	Entente Oise-Aisne (200076131)	SM ouvert	834 007
60	SM Oise-Aronde (200024206)	SM fermé	314 491
60	SM du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie (200014454)	SM ouvert	103 680
60	SM du bassin versant de la Brèche (200075125)	SM fermé	329 244
60	SM des eaux de la région de Saint-Martin-Longueau (200095057)	SM fermé	5 743

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)